



TNO Lac-au-Brochet
CERTIFICAT D'IMPLANTATION TEMPORAIRE
D'UN VÉHICULE RÉCRÉATIF

Le camping est autorisé du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année

Coût du permis : 35 \$

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom :			
Adresse :			
Municipalité :			Code postal :
Courriel :			N° tél. :
Type d'envoi	<input type="checkbox"/> Par courriel	<input type="checkbox"/> Par la poste	

SECTION 2 – EMBLACEMENT

Date de début de l'occupation :	Date de fin de l'occupation :
Lac :	
Coordonnées GPS : – Latitude :	– Longitude :

SECTION 3 – IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Type :	<input type="checkbox"/> Roulotte	<input type="checkbox"/> Tente-roulotte	<input type="checkbox"/> Fifth wheel	<input type="checkbox"/> Campeur
Dimensions :				
Modèle :				Couleur :
N° immatriculation :				

SECTION 4 – NOTES IMPORTANTES

- Veuillez joindre à cette demande une copie du certificat d'immatriculation ainsi qu'une photo du véhicule;
- Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer pour le camping en zone d'exploitation contrôlée (zec);
- Un permis d'installation septique doit être émis avec ce permis;
- Le terrain doit être libéré de toute occupation à la fin de ce permis.

SECTION 5 – DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut fournis sont véridiques et complets.

Signé à _____, ce ____^e jour du mois de _____ 20____.

Signature du requérant : _____

Veuillez noter que la MRC se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande incomplète.



Ce document ne donne pas l'autorisation d'effectuer les travaux mentionnés. Les permis et autorisations nécessaires devront être obtenus avant le début des travaux.

2026-06-03/MRCHCN